

CENTRE MAURITANIEN D'ANALYSE DE POLITIQUES (CMAP)

Appel à candidatures pour la sélection d'un consultant « *concepteur de contenus* »
(Guide du coach et livret du bénéficiaire) pour une session de coaching en entrepreneuriat

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un Don de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF). Il est prévu qu'une partie des ressources accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des services de consultants décrits ci-dessous.
2. Les services prévus comprennent (Cf. TDR ci-dessous)
 - *La Conception d'un **guide du Coach** contenant la structure pédagogique de chacune des 08 séances de coaching;*
 - *La Conception d'un **livret du bénéficiaire** ;*
 - *L'animation d'une courte session de formation de 4 heures au profit de 07 coachs.*
3. Le Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques (CMAP) invite les consultants à présenter leur candidature pour la réalisation des prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations détaillées sur leur capacité et expérience indiquant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.)
4. Les consultants qui souhaitent obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser au **Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques** situé à : **Ilot D LOT N° 39; BP: 1193; Tél:45 25 97 82; E-mail: info@cmap.mr** .
5. Les dossiers de candidature devront être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **02 mai 2013 à 12h00** et porter expressément la mention «*Candidature au poste de consultant pour la conception de contenus – session de coaching*». Le consultant sera recruté conformément aux règles et procédures de l'ACBF.

Le Coordonnateur du CMAP
El-Hassen ZEIN

TERMES DE REFERENCE (TDR)

La conception d'un guide du coach et d'un livret du bénéficiaire pour une session de coaching en entrepreneuriat

D)-Contexte et Justification

La plupart des jeunes diplômés Mauritaniens se retrouvent très souvent en difficulté d'insertion sur le marché du travail. Le taux de chômage en Mauritanie dans cette catégorie avoisine 32,5% selon l'EPCV 2008, avec un sous emploi d'environ 14%. C'est ainsi que le secteur informel est devenu une issue prépondérante absorbant 85% de la population active.

Face à cette situation, l'État mauritanien a entrepris des efforts louables pour lutter contre le chômage et la précarité des jeunes diplômés, avec le concours des partenaires au développement. A cet effet, les structures, telles que l'ANAPEJ, la CDD, la CCIAM, des ONG comme le GIZ des partenaires au développement comme l'AFD, ont développé des dispositifs d'accompagnement et d'aide, permettant aux jeunes de s'installer à leur propre compte.

Malgré ces efforts, la lutte contre le chômage continue d'être l'une des grandes priorités du gouvernement qui développe des stratégies favorisant l'accès des jeunes à l'emploi et à l'initiative privée.

C'est dans cet esprit que le CMAP compte soutenir, encourager et accompagner des initiatives des jeunes qui souhaitent entreprendre dans le secteur privé.

Cependant, devenir entrepreneur ne s'improvise pas. Cela nécessite de prendre conscience et d'intégrer tous les aspects de la création et du développement de l'entreprise. C'est pour cette raison que le CMAP souhaite mettre en place un dispositif d'échange et de partage d'expériences entre des entrepreneurs ayant une expérience réussie et les jeunes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

C'est pour faire profiter les jeunes des riches expériences et des « success stories », que le CMAP lance le dispositif « *accompagnement et coaching des jeunes entrepreneurs* », en synergie avec tous les acteurs (CDD, ANAPEJ, Direction de l'emploi, Ministère de la

Jeunesse, Secteur privé, Société Civile...); d'où l'intérêt de la mise en place du Groupe de Travail pour l'Autonomisation des Jeunes (GTAJ).

II) Objectifs

a) - Objectif général :

Il s'agit de faire des propositions concrètes qui permettront aux coachs de faire état de leurs expériences d'une manière pédagogique claire et cohérente.

b) - Objectifs spécifiques :

- ❖ Concevoir et mettre en œuvre les outils favorisant l'écoute, le dialogue et la transmission d'expériences réelles vécues par les entrepreneurs expérimentés.
- ❖ Aider le jeune à se découvrir et à se connaître : savoirs, savoir-faire et savoir-être ; ses forces et ses faiblesses, l'impact de son environnement sur son projet (famille, amis et connaissances)
- ❖ La maîtrise des enjeux de la création et du développement d'une entreprise (conception du projet et plan d'affaire/business plan, stratégie de communication, financement et la gestion)

III) Finalité

Il s'agit de concevoir un guide du coach et un livret du bénéficiaire, permettant aux coachs de :

- ❖ Appliquer les stratégies pédagogiques visant à mobiliser la motivation et la participation continue des stagiaires ;
- ❖ Intégrer leurs expériences réussies et tout leur potentiel entrepreneurial dans une optique pédagogique significative ;
- ❖ Utiliser des moyens d'encadrement nouveaux capables de répondre aux besoins d'ordre cognitifs et méthodologiques des bénéficiaires ;
- ❖ Utiliser efficacement les outils pédagogiques et contenus pré structurés mis à leur disposition dans l'animation des sessions ;
- ❖ Maximiser leur apport pédagogique pendant les sessions de coaching ;

IV) Tâches demandées

En particulier, le Consultant réalisera les tâches suivantes :

a) **Concevoir un guide du Coach** contenant la structure pédagogique de chacune des 08 séances de coaching organisée selon le scénario suivant:

- Etape 1- Indiquer comment présenter la problématique (**faire une mise en train**) qui va être traitée en la situant dans le contexte mauritanien - et ce sera l'occasion de montrer aux stagiaires les outils d'une bonne mise en train à partir de son expérience personnelle;

- Etape 2 – Proposer, au début de chaque séance, un paragraphe descriptif des activités d'apprentissages prévues illustrées par des exemples qui serviront de référence au coach, (**une démarche méthodologique illustrée**);

- Etape 3 - ouvrir une rubrique **brainstorming** permettant de mesurer les compétences des stagiaires (pré-acquis)- les résultats obtenus aiderons le coach à mieux appréhender le niveau de son public, mais aussi à saisir l'ampleur du travail qui leur reste à faire;

- Etape 4- Aménager un petit rappel des connaissances actuelles dans le domaine traité- une petite synthèse d'une page des savoirs à maîtriser pour les sujets du jour (**Mémento**);

- Etape 5- Prévoir une rubrique qui fournit des modèles d'**activités** à proposer aux stagiaires. Elle suit de près la démarche méthodologique proposée et engage des travaux d'apprentissage pour les bénéficiaires et phases d'évaluation utiles pour le passage au module suivant;

- Etape 6 - proposer des exemples d'exercices et leurs corrigés.

b-) **Concevoir un livret du bénéficiaire** contenant les éléments suivants :

- des mémentos illustrés des 8 séances ;

- des activités et les auto-tests qui découlent du guide ;

- un questionnaire bilan personnel de connaissances du stagiaire qui reflète les compétences acquises à la fin de chaque séance.

C-) **Animer une courte session de 4heures** au profit de 7 Coachs; 12 jours au plus tard après avoir livré le guide.

V)- **Organisation de l'étude**

L'étude, conformément aux termes de référence, se déroulera essentiellement sur deux semaines (dix jours ouvrables).

L'expert choisis, précisera la méthodologie employée: techniques de conception, techniques d'analyse, mode d'organisation du travail.

Une version intermédiaire sera communiquée au CMAP 10 jours à compter de la date de signature du contrat. Elle sera ensuite révisée en fonction des remarques des commanditaires.

VI)- Profil du consultant

Le consultant doit disposer de solides références dans l'expertise demandée.

Il devra avoir des qualifications et/ou des expériences dans les domaines suivants :

- ❖ de l'élaboration de curricula ;
- ❖ de la préparation d'outils de conduite et d'évaluation d'une session de formation
- ❖ connaissance du coaching et de l'entrepreneuriat ;
- ❖ la maîtrise parfaite du français ;

VII)- Contenus de la session de coaching

Outre l'accompagnement humain rapproché et les mises en situations, cette session de coaching est sous-tendue par les contenus théoriques suivants :

- le développement de la confiance en soi et l'auto-efficacité,
- la conception du projet d'entreprises, avec un plan d'affaire pour un produit ou un service,
- le budget de fonctionnement de l'entreprise,
- la recherche du financement,
- la stratégie de marketing,
- la comptabilité de l'entreprise,
- la fiscalité de l'entreprise,
- la communication.